

INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE
UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANCE
CLUB DES INDUSTRIELS

CHARTRE DU CLUB INDUSTRIEL
de l'Ecole Nationale Supérieure
de Génie Industriel
de Grenoble



ENSCI

*Ecole Nationale Supérieure
de Génie Industriel*

INPG - 46, avenue Félix-Viallet - 38031 GRENOBLE CEDEX

Préambule

A Grenoble en 1986, trois équipes d'hommes ont réuni leurs talents pour créer en France la première école d'ingénieurs en Génie Industriel. Autour de Jean VAUJANY, Président Directeur Général de Merlin Gerin, des Industriels et Scientifiques ont apporté une conscience claire de ce nouveau métier apparu du fait des mutations dans les entreprises. Ce métier suppose en particulier des hommes mieux formés, capables dans une approche globale de s'intéresser à la gestion intégrée des ressources humaines et techniques de l'entreprise dans le but d'améliorer la performance de celle-ci. Des enseignants chercheurs réunis par Daniel BLOCH, alors Président de l'I.N.P.G., ont donné l'impulsion à ce projet dans le cadre d'une politique d'ouverture et de diversification des formations d'ingénieurs. Le ministère de l'Education Nationale, représenté par le recteur Armand FREMONT, a souhaité placer ce projet sous le signe d'un nouveau partenariat avec les industriels, partenariat qui, à plusieurs reprises déjà, avait marqué les grandes étapes du développement industriel et scientifique de la région.

Après avoir examiné les formations déjà existantes dans ce domaine notamment aux Etats-Unis, Japon, Canada, Allemagne, Suède... les promoteurs du projet ont choisi de revaloriser l'esprit de synthèse des ingénieurs, c'est-à-dire de les former à l'apprentissage et à la maîtrise de la complexité pour leur permettre demain de prendre des responsabilités dans l'entreprise. Plutôt que de s'engager dans la voie traditionnelle de la double compétence qui conduit à un allongement de la durée des études, le principe retenu a été celui de l'intégration de trois champs scientifiques, 60 % Sciences de l'Ingénieur et Sciences de base ; 20 % Sciences Economiques et de Gestion ; 20 % de Sciences Sociales. Ce cursus a été officiellement reconnu par la Commission du Titre de l'Ingénieur en mai 1990.

Le cursus des études est de trois ans, sanctionné par un diplôme d'ingénieur de l'I.N.P.G. Un tiers environ de la formation est assuré en milieu industriel sous forme de stages, d'études de terrain et projets conduits sous la double tutelle d'un enseignant chercheur et d'un industriel. Les sociétés industrielles co-fondatrices du projet, six au départ, participent aujourd'hui directement à la conception et au développement de l'Ecole. Par un apport financier important, elles ont décidé d'accélérer la montée en puissance de cette jeune Ecole. La formation s'appuie sur quatre fondements : l'intégration des champs de connaissance, la formation en milieu industriel, la formation par la recherche, l'accès à une culture internationale qui exige la capacité de pouvoir comprendre et réaliser des activités professionnelles dans un pays autre que le sien. Comme pour toutes les formations d'ingénieurs de l'I.N.P.G., la formation des ingénieurs par la recherche est un atout de l'Ecole de Génie Industriel.

Création du Club

Au moment où un large débat est engagé en France sur les problèmes d'adaptation des différents niveaux techniques aux besoins économiques et industriels, des industriels ont souhaité que soit créée à Grenoble une formation d'ingénieurs en Génie Industriel.

Pendant toute la phase de conception et d'élaboration de cette formation, l'équipe de projet a associé trois partenaires qui vont devenir progressivement les fondateurs de la nouvelle école de Génie Industriel. Le projet a bénéficié de l'apport enrichissant de compétences diverses mais complémentaires : l'Institut National Polytechnique de Grenoble qui, pour ce projet, a apporté ses compétences dans les domaines de l'électrotechnique, de l'électronique, de la mécanique, de l'automatisme, de l'informatique et de la recherche opérationnelle ; les enseignants chercheurs de l'Université Pierre Mendès France qui, dans une implication nouvelle, ont apporté dans les domaines de l'Economie, de la gestion et de la sociologie industrielle, leurs méthodes d'analyse de l'entreprise ; des industriels, d'abord ceux implantés dans la région, ont exprimé le besoin d'une formation plus globale des ingénieurs, associant les données d'une culture économique et financière notamment.

Après avoir accompagné la conception de ce projet, un établissement financier, la Lyonnaise de Banque et cinq sociétés industrielles : Bull, Hewlett-Packard, Merlin Gerin, Renault, Renault Véhicules Industriels ont décidé de s'associer dans un club industriel pour présenter, aux côtés de l'I.N.P.G. et l'Université des Sciences Sociales, le projet à l'approbation de la commission du titre de l'Ingénieur (3 mai 1990).

En créant aujourd'hui une charte, les industriels souhaitent ainsi mieux définir ce nouveau type de partenariat dans un projet de formation, tout en facilitant l'adhésion de nouveaux membres.

Objectifs du Club

Les sociétés industrielles signataires de la présente charte s'engagent à participer à la conception et au développement de l'Ecole Nationale Supérieure de Génie Industriel de Grenoble, école dont le statut a été défini par son décret de création signé le 27 septembre 1990. Cet engagement porte sur l'ensemble des domaines de la formation des ingénieurs en Génie Industriel :

la formation initiale sur trois années comprenant particulièrement les aspects liés à l'acquisition de l'expérience du milieu industriel (projets, études de terrain, stages, travail de fin d'étude) ; **les formations post-diplômes** type année spéciale, **la formation continue** et **la formation par la recherche** qui doit occuper dans ce projet une place tout à fait significative, sous la forme de mise en place de plate-formes technologiques, de création de DEA, de soutien à la recherche organisée, pour l'instant, dans le cadre d'un groupement scientifique de type pluridisciplinaire.

Les sociétés industrielles signataires de la Charte s'engagent à définir, d'abord dans leurs politiques d'accueil d'étudiants stagiaires comme ingénieur-adjoint, puis dans les politiques de recrutement, les conditions d'exercice de ce métier de manager industriel débutant. A côté des

ingénieurs de production et des ingénieurs très spécialisés dans un domaine technique, l'ingénieur en Génie Industriel du fait de sa formation, caractérisée par l'aptitude à intégrer des connaissances de champs scientifiques différents, doit être capable dans ses premiers postes de travail, d'être à l'interface des compétences nécessaires tant au développement de nouveaux procédés, que de nouveaux produits.

Formé à appréhender la complexité, il doit être capable d'anticipation, c'est-à-dire savoir s'adapter à l'imprévisible. Dans notre monde technique, le prévisible relève déjà de l'ordinateur.

Caractéristiques du Club

Les sociétés fondatrices de l'Ecole de Génie Industriel n'ont pas souhaité créer une association. Leur engagement commun se limite aux relations avec l'Ecole. La présente Charte définit les principes fondamentaux de cet engagement entre eux et envers l'Ecole. Réunies dans un club, les sociétés industrielles et financières affirment leur identité de membres fondateurs. Pour l'Ecole Nationale Supérieure de Génie Industriel, cette relation privilégiée, expérimentale d'un nouveau mode de partenariat, n'est pas exclusive d'autres relations avec des sociétés industrielles, notamment dans le cadre de la politique d'accueil des stagiaires et de débouchés pour les étudiants.

Modalités de fonctionnement

Le club fonctionne sous la responsabilité d'un Président. La Présidence est assurée pour un an par le parrain industriel choisi parmi les membres du club pour accompagner pendant trois ans chaque nouvelle promotion d'étudiants. Ce principe permet d'assurer une Présidence tournante parmi les membres du Club sans créer de structure rigide. Le Président est assisté d'un Secrétaire Général.

Le Club se réunit au moins quatre fois par an, sur un ordre du jour établi conjointement par le Président du Club et la Direction de l'Ecole.

Les membres

Les six sociétés qui ont été associées à la démarche de présentation du projet devant la Commission du Titre de l'Ingénieur sont membres de droit du Club.

Ces premiers fondateurs industriels souhaitent que l'Ecole, en relation avec les membres du Club, intervienne pour rechercher de nouvelles sociétés susceptibles d'adhérer à titre de membre à cette Charte. Le nombre de partenaires, membres du Club, est fixé à 10.

Chaque membre s'engage pour une durée minimale de trois ans, c'est-à-dire pendant la période de formation d'une promotion d'étudiants. A l'issue de cette période, une société peut souhaiter être remplacée par une autre société.

Le Club choisit sept représentants désignés pour siéger au titre des personnalités extérieures dans le Conseil de l'Ecole, conformément aux statuts de celle-ci.

Activités des membres du Club

Les activités des membres du Club sont, dans la phase actuelle de création des pôles de développement de l'Ecole et de sa montée en puissance, de deux types.

- l'aide au développement,
- la participation directe à la formation des ingénieurs.

Aide au développement

Au-delà des moyens humains et financiers mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale, au travers de l'I.N.P.G. et de l'Université des Sciences Sociales, les sociétés membres du Club, par leur apport financier spécifique, tout autant que par la mobilisation de certaines de leurs compétences propres, marquent leur détermination à accélérer la montée en puissance de l'Ecole Nationale Supérieure de Génie Industriel.

Il s'agit principalement d'assurer, d'une part, auprès de milieux économiques et industriels, d'autre part, auprès des étudiants et de leur famille, une bonne diffusion du contenu et de la spécificité de cette formation.

Le Club Industriel apporte sa garantie et la protection du Titre d'Ingénieur en Génie Industriel, notamment sur les conditions de formation des ingénieurs dans ce domaine.

Il s'agit, par ailleurs, de permettre à l'Ecole de se développer dans tous les domaines qui caractérisent aujourd'hui les institutions de formation des ingénieurs, à savoir : le développement de la recherche et le rayonnement scientifique des recherches pluridisciplinaires de type Génie Industriel, la création d'un secteur spécifique en formation continue, prenant en compte les besoins de formation des cadres dans les entreprises, enfin le développement d'un réseau de relations internationales, dimension aujourd'hui essentielle à la formation des nouveaux ingénieurs.

Participation directe à la formation des ingénieurs

Toutes les actions ne sont pas encore aujourd'hui développées mais, pour la plupart, elles ont été initiées.

— Sélection des candidats

Les membres du Club désignent certaines personnes qualifiées pour participer chaque année aux côtés des enseignants de l'Ecole au jury de sélection d'entrée à l'Ecole.

Au-delà des niveaux de connaissances validées par ailleurs, il s'agit d'évaluer la capacité des étudiants à entrer dans une formation qui privilégie l'intégration des connaissances et des savoir-faire, et de tester les capacités des futurs ingénieurs à s'engager dans le parcours d'un manager industriel.

— *Parrainage*

Pour chaque nouvelle promotion, le Club désigne un parrain industriel. Son rôle est d'abord d'être un grand témoin des enjeux actuels du monde économique tant sur le plan national qu'international. Son rôle est d'autant plus important que les élèves, seuls ou avec leurs enseignants et la Direction de l'Ecole, trouveront sur des dossiers déjà élaborés l'opportunité de solliciter son aide et ses conseils.

Cette institution permet aux étudiants, futurs ingénieurs et cadres, de faire l'apprentissage de la relation individuelle ou collective avec un grand manager d'entreprise.

— *Visites de sites industriels*

Elles permettent d'illustrer les connaissances théoriques et de faire partager aux étudiants et à leurs enseignants les situations concrètes de travail et d'organisation de la production. Il est difficile de préciser par avance toutes les formes que peut prendre cette connaissance de l'entreprise.

Aujourd'hui, l'Ecole a essentiellement développé cette pratique dans deux cas différents : d'une part dans le cadre de la procédure d'accueil des nouveaux étudiants, d'autre part, à l'initiative de certains enseignants, pour illustrer telle ou telle partie de leur enseignement.

— *Etudes de terrain - Bureaux d'études - Projet personnel de l'étudiant*

D'une durée différente, toutes ces approches pédagogiques ont en commun le fait de permettre aux étudiants de travailler sur ou à partir de cas industriels réels choisis d'un commun accord entre l'équipe d'enseignants de l'Ecole et des tuteurs industriels associés à cette pédagogie.

— *Stages*

Deux types de stages sont prévus. Un stage de fin de première année d'une durée d'un mois. Il s'agit pour l'étudiant d'un stage d'immersion dans l'entreprise avec un minimum d'encadrement et d'accueil. Un stage de trois mois, stage d'ingénieur-adjoint, placé dans le cursus au début de la troisième année d'Ecole.

L'offre de stages chez les membres du Club représente un enjeu important du partenariat, notamment dans la validation de cette nouvelle formation en Génie Industriel, dans la possibilité d'offrir à de jeunes ingénieurs des emplois le plus souvent pourvus par recrutement interne à l'entreprise.

Apports financiers

Chaque membre du CLUB s'engage pour une durée de trois ans, sur le montant d'une participation financière, négociée et définie selon un protocole signé par chaque société avec l'Ecole.

Cet engagement financier, de l'ordre de 250 000 F par an, recouvre à la fois une participation financière et la valorisation de l'ensemble des activités auxquelles participent les membres du Club.

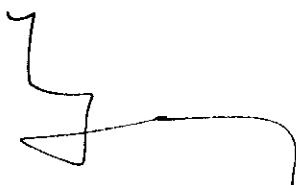
Il appartient au Club de définir en commun des règles de valorisation et de les proposer à la Direction de l'Ecole.

Règlement intérieur

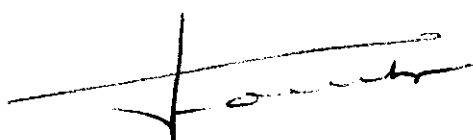
Le jour même de la signature de la présente Charte, les sociétés fondatrices se réuniront pour se doter d'un règlement intérieur.

Paris le 3 Juin 1992

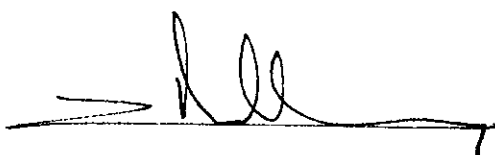
Monsieur Jean-Pierre CAPRON
Président Directeur Général
de Renault Véhicules Industriels



Monsieur Francis LORENTZ
Président Directeur Général du groupe Bull



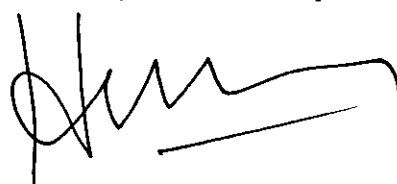
Monsieur Didier PINEAU-VALENCIENNE
Président Directeur Général du groupe Schneider



Monsieur Arnaud LEENHARDT
Administrateur de Hewlett-Packard



Monsieur Henri MOULARD
Président Directeur Général
de la Lyonnaise de Banque



Monsieur Louis SCHWEITZER
Président Directeur Général de Renault S.A.

